

CGU Action & Transition Territoire (A&T Territoire)
Version V20210513

Le service que vous allez utiliser et les engagements que vous prenez
Bonjour.

Vous désirez œuvrer et contribuer à la Transition Durable de votre Territoire et vous envisagez d'utiliser le Service A&T Territoire (le Service), sous ce nom, ou sous le nom que lui a donné le Fournisseur dont vous dépendez en tant qu'Habitant ou ayant droit au Service (**voir les détails et particularités décrits dans le Service**).

Le Service A&T Territoire est exploité et délivré par la société Action & Transition Sàrl dont les informations sont précisées au paragraphe 9. Les Conditions Générales d'Utilisation (CGU) du Service font partie intégrante du Service et s'appliquent de manière obligatoire à tout Utilisateur de ce Service. L'usage du Service suppose l'acceptation préalable et le respect impératif par ses Utilisateurs des présentes CGU et de leurs modifications ultérieures publiées en ligne.

Si vous vous connectez au Service pour la première fois, vous y avez été habilité de manière automatique ou manuelle par votre Fournisseur, et vous devez au préalable accepter les présentes CGU pour accéder au Service. Si vous utilisez déjà le Service et si les CGU sont modifiées, vous devez accepter ces modifications qui ont été publiées pour pouvoir poursuivre l'utilisation du Service. Les CGU précisent les termes et conditions applicables à votre utilisation du Service qui se fait par le biais d'une connexion Internet ou d'une connexion au réseau téléphonique de type 3G, 4G ou 5G).

Votre Fournisseur du Service A&T Territoire est votre ville, ou votre commune, ou votre canton ou toute autre organisation, groupement professionnel territorial, entité juridique d'un Territoire directement ou indirectement liée contractuellement à la société A&T (**voir les détails et particularités décrits dans le Service**). La société A&T exploite le Service A&T Territoire qui vous est fourni directement ou indirectement par votre Fournisseur. A&T accorde les droits d'accès et d'utilisation du Service aux Utilisateurs par l'intermédiaire de votre Fournisseur.

En tant qu'Utilisateur du Service vous correspondez à l'une de ces trois catégories suivantes : les Habitants du Territoire ou ayants-droits du Territoire (le Territoire étant également ici désigné « Client Territoire ») (**voir les détails et particularités décrits dans le Service**), les Administrateurs, les Prestataires de services habilités.

Habitants du Territoire (voir le paragraphe 10), bienvenus : le Service vous propose des bonnes pratiques et des actions concrètes pour contribuer à un monde durable dans certains des champs choisis par votre Fournisseur et dans les limites de vos propres choix : énergie, déchets, eau, biodiversité, empreinte écologique, consommation responsable, bien-être, mobilité, et autres. Le Service vous permet de consulter, partager et gérer des Contenus de manière sécurisée dans le cadre de votre propre Transition Durable et contribuer ainsi à celle de votre Territoire. Vous utilisez le Service exclusivement dans ce cadre et dans ce périmètre.

Le Service peut être complété par des offres et des services proposés par des **Prestataires de services** (voir le paragraphe 10) qui sont en lien avec la Transition Durable de votre Territoire. Ils permettent de compléter les Contenus auxquels vous avez accès pour vous faciliter la mise en œuvre d'actions de transition durable concrètes.

Votre Fournisseur a nommé un (ou plusieurs) **Administrateur(s) du Service** (voir le paragraphe 10) qui assure(nt) l'administration du Service, propose(nt) des Contenus et réalise(nt) des missions d'animation et de communication. Votre Fournisseur met à votre disposition une Assistance (voir le paragraphe 10) à votre utilisation du Service (**voir les détails et particularités décrits dans le Service**).

Une question à laquelle ces CGU ne répondent pas ? Une aide à la bonne utilisation du Service : contactez l'Assistance
info@lafourmiliere-montreux.ch

Sommaire des CGU A&T Territoire

1. Quelles sont les conditions pour utiliser le Service ?
2. Des précisions sur la disponibilité du Service ?
3. Comment fonctionne l'Assistance au Service ?
4. Quels sont les Contenus gérés par le Service ?
5. Quelles sont les politiques de protection et de gestion des Données ?
6. Comment le Service est-il évalué et modéré ?
7. Quelles sont les restrictions ou les interdictions dans l'utilisation du Service ?
8. Comment les CGU sont-elles applicables et comment évoluent-elles ?
9. Enregistrement, dépôt et informations légales du Service A&T Territoire
10. Définitions des termes utilisés dans les CGU
11. Mentions légales

1. Quelles sont les conditions pour utiliser le Service ?

1.1. Dans quel cadre suis-je amené à utiliser le Service ?

Votre Fournisseur a obligatoirement conclu soit un Contrat Client Territoire en direct avec A&T, soit avec un Licencié A&T autorisé et compétent pour installer le Service et accompagner votre Fournisseur. A la conclusion desdits contrats, A&T, le Licencié ou le Fournisseur procède à la création du Compte A&T Territoire de votre Territoire et l'Administrateur du Service est nommé. Le Fournisseur organise, installe et vous délivre l'Assistance. Dans les limites d'accès définies par la zone couverte par le Service et ses ayant-droits, la création du Compte de votre Territoire permet la délivrance à chaque Utilisateur potentiel du Service d'un accès à son futur Compte Utilisateur.

1.2. Par quels moyens accède-t-on au Service ?

L'accès au Service s'effectue par le réseau Internet ou mobile et plus particulièrement via des interfaces Web ou une application mobile directement téléchargée sur votre mobile. Si vous avez déjà créé votre Compte Utilisateur, vous serez alors invité à vous identifier au moyen d'un identifiant et d'un mot de passe qui est associé à votre Compte Utilisateur de manière sécurisée. Certaines sections du Service, pour des raisons de responsabilité ou de confidentialité, sont réservées à certains Utilisateurs.

1.3. Suis-je un Utilisateur autorisé à accéder et à utiliser le Service ?

Pour être Utilisateur, vous devez correspondre à la définition d'« Utilisateur » (voir le paragraphe 10). En pratique, il appartient au Fournisseur de préciser les critères d'admissibilité et d'accessibilité au Service, et il vous appartient de les respecter pour être habilité à y accéder. Ces critères figurent dans le Service à la rubrique d'aide nommée « zone couverte par le Service et ayant-droits » ([voir les détails et particularités décrites dans le Service](#)), qu'il vous est demandé de consulter lors de votre inscription au Service. Le Service prévoit des contrôles d'accès. Si vous pensez être éligible à l'accès au Service mais que ce dernier vous en empêche par ses contrôles automatiques ou manuels, vous pouvez contacter l'Assistance au Service gérée par votre Fournisseur.

1.4. Comment mon Compte peut-il être créé en pratique ?

Vous renseignez votre nom, prénom, adresse postale, un mot de passe et une adresse email unique et valide pour recevoir la confirmation de votre inscription au Service et pour d'éventuels futurs échanges avec l'Administration du Service. Toutes ces Données Personnelles sont modifiables depuis votre Compte Utilisateur.

Si vous correspondez à la zone couverte par le Service et ayant-droits, votre compte sera alors pleinement créé et vous pourrez accéder au Service.

Nous considérons que vous vous connectez régulièrement à l'adresse mail que vous avez fournie et que toute information qu'A&T, le Licencié, le Fournisseur ou l'Administrateur y envoie est réputée lue. Si nécessaire, vous répondez aux éventuelles questions dans un délai raisonnable. Toute information relative à votre accès potentiel, en cours, ou effectif au Service, l'organisation et la bonne gestion du Compte Territoire et des Comptes Utilisateurs sont de la responsabilité de votre Fournisseur du Service.

1.5 Quels sont les engagements que je prends en utilisant le Service ?

Vous devez au préalable accepter les CGU ainsi que leurs modifications. L'accès et l'utilisation du Service s'effectuent uniquement dans le cadre de la réalisation de votre propre Transition Durable et ainsi d'une contribution à la Transition Durable de votre Territoire. Les informations et Données Personnelles que vous fournissez doivent être sincères, complètes, exactes, et régulièrement mises à jour sous peine de vous voir interdire l'accès au Service par suspension ou annulation de votre Compte Utilisateur. Vous vous engagez à ne pas céder votre identifiant ou votre mot de passe, et vous veillez scrupuleusement à la préservation du caractère confidentiel, personnel et non communicable de votre mot de passe. Vous vous engagez à ce que le ou les Comptes soient exploités exclusivement par des humains et jamais par des machines ou des logiciels. Vous vous engagez à particulièrement respecter les règles de gestion des Contenus (voir le paragraphe 4.7) et les règles de propriétés intellectuelles associées prévues notamment aux paragraphes 4.5 et 4.6, et plus généralement les dispositions des présentes CGU et les liens contractuels les encadrant vous liant personnellement, et ce, avec bonne foi.

1.6. Puis-je me désinscrire ?

Vous pouvez vous désinscrire directement depuis votre Compte Utilisateur.

1.7. La fourniture et l'exploitation du Service peuvent-elles s'arrêter ?

Une fois initialisé, le Service est mis à votre disposition dans un esprit de longue durée. Le Service suit néanmoins la durée du Contrat de Licence SaaS et du Contrat Client Territoire (voir « Fournisseur » et « Client Territoire », paragraphe 10), dans la mesure où le Licencié, le Client Territoire ou le Fournisseur peuvent chacun décider de son arrêt selon les modalités contractuelles en vigueur entre eux. Dans ce cas, ils vous en informeront à l'avance.

1.8. Y a-t-il des équipements ou logiciels nécessaires au bon fonctionnement du Service ?

Oui. Vous devez vérifier la compatibilité de vos équipements, logiciels et éventuellement vos systèmes informatiques, ou la faire valider en cas de doute (voir Assistance, paragraphes 3 et 10). Si vous êtes Habitant ou ayant-droit au Service, ou Prestataire de services, A&T vous garantit un fonctionnement adéquat pour les dernières versions stables en téléchargement ainsi que la version antérieure pour les systèmes d'exploitation et navigateurs suivants : iOS, Android, Chrome, Mozilla Firefox, Microsoft Edge, Safari. L'exécution des Javascripts doit être autorisée sur le ou les navigateurs que vous utilisez. Si vous êtes Administrateur du Service, il appartient au Licencié A&T, au Client Territoire ou au Fournisseur de s'assurer que vos ressources de connexion et d'utilisation du Service sont compatibles avec les spécificités du Service. Dans le cas particulier d'une utilisation sur des réseaux d'entreprise, les politiques de contrôle du trafic Internet de l'entreprise en question peuvent interdire l'accès au Service ou provoquer des difficultés dans la navigation (Proxy, Firewall notamment). Il peut être nécessaire de se faire autoriser l'accès par la direction ou la direction des systèmes d'information de l'entreprise ou de la structure concernée

1.9. L'accès au Service est-il payant ?

Pour certaines catégories d'Utilisateurs, en conformité avec les choix d'A&T, du Licencié, du Fournisseur et du Client Territoire, l'accès peut être payant, en particulier pour les Administrateurs et les Prestataires de services. Le Service est en général gratuit pour les Habitants ou ayants-droits du Territoire, qui peuvent néanmoins être sollicités pour apporter une contribution au Service sous différentes formes, sans aucune obligation dans cette hypothèse. Concernant les ressources matérielles afférentes à la capacité à utiliser le Service : matériel informatique ou Smart Phone, logiciels liés à leur bon usage général, accès internet ou téléphonique, et tout support et ressource de cette nature, technique ou humaine, la bonne disponibilité de cette ressource est exclusivement à votre charge ou à celle de la personne physique ou morale concernée.

1.10. Quelles sont les caractéristiques et l'étendue du Service et comment j'apprends à m'en servir ?

La plupart des possibilités du Service peuvent se découvrir et s'apprendre intuitivement. Votre Fournisseur s'organise pour vous fournir la description et les modes d'emploi d'utilisation du Service. Le Service peut être plus ou moins étendu suivant les choix de votre Fournisseur et pour certaines catégories d'Utilisateurs. L'utilisation de certaines fonctions du Service dépend donc de votre Compte Utilisateur et de vos habilitations associées. Il vous appartient de connaître et de respecter vos habilitations, vos droits et restrictions dans le Service ici détaillés.

Il appartient au Fournisseur ou au Client Territoire d'en communiquer clairement les éléments pour vous les faire respecter ou de bloquer certains accès.

Tous ces éléments ne peuvent être en contradiction avec les présentes CGU : si vous percevez une contradiction, sachez que les CGU prévalent. En cas de doute ou de questions, vous pouvez demander à l'Assistance des clarifications sur l'étendue, la description et les caractéristiques du Service auquel vous avez accès.

1.11. La synthèse de mes responsabilités ?

En synthèse, vous êtes notamment responsable de votre matériel, de vos Données Personnelles, des Contenus que vous publiez, de l'usage que vous faites du Service, et du respect des présentes CGU et de leurs modifications.

2. Des précisions sur la disponibilité du Service ?

A&T délivre les licences, fournit l'hébergement, assure la disponibilité du Service sur laquelle A&T s'est engagée, ainsi que la continuité, la maintenance corrective et évolutive de la Solution A&T Territoire en général. A&T s'engage sur une disponibilité du Service à hauteur de 98,8 %, hors interventions de maintenance nécessaires au bon fonctionnement du Service ou indisponibilité non imputable à A&T comme par exemple un mauvais équipement ou logiciel ou des erreurs commises par le Licencié, le Client Territoire ou le Fournisseur. A condition de rester en accord avec son engagement de disponibilité du Service, A&T peut procéder à des interruptions de Service pour des opérations de maintenance, conformément aux dispositions du Service Level Agreement (SLA) du Contrat de Licence SaaS notamment. En aucun cas A&T ne peut être tenue pour responsable du mauvais usage du Service par un Utilisateur.

3. Comment fonctionne l'Assistance au Service ?

Le Fournisseur s'engage à assurer l'Assistance et le support à l'utilisation du Service chez le Client Territoire et donc à tous les Utilisateurs de votre Territoire, ainsi que l'administration du Service. Vous pouvez connaître les modalités de fonctionnement de l'Assistance grâce au contact indiqué ci-dessus dans l'introduction des CGU.

4. Quels sont les Contenus gérés par le Service ?

4.1. Quels sont les Contenus proposés dans le Service ?

Le Service propose à ses Utilisateurs l'utilisation et l'enrichissement de Contenus de différentes natures, facilitant la Transition :

1. Des bonnes pratiques et actions avec le cas échéant l'indication des impacts qu'elles génèrent ou des « green-points » qui vous sont alloués, facilitant votre Transition Durable par la modification de vos usages et habitudes personnelles ou professionnelles. Les actions sont présentées sous forme de fiches qui détaillent leur mise en œuvre opérationnelle en les liant à un contexte et un besoin particulier. Elles sont en général basées sur des bonnes pratiques qui vous permettent de comprendre comment vous engager concrètement dans la Transition. Les actions et bonnes pratiques peuvent être des éco-gestes, des processus personnels ou professionnels, des diagnostics, des changements ou une meilleure gestion d'équipements, des sensibilisations et des communications, des formations etc...
2. Des services proposés par des Prestataires (magasins, installateurs, vendeurs, associations...) et leurs éventuelles offres particulières. Ces services sont proposés par des Prestataires (voir le paragraphe 10) qui sont des entités juridiques habilitées par le Fournisseur pour mieux contribuer à vos actions en particulier, et à la Transition en général.

Les Données de nature 1 et 2 ci-dessus sont désignées « Données Bases de Connaissances ».

3. Des Données de Réseau Social facilitant votre mobilisation collective dans le Territoire et l'animation du Service de Transition proposé. Ces Données sont dites « Données de Publication ».
4. Des Données spécifiques à votre Compte Utilisateur et qui précisent les contextes de votre Transition (type de logement, indications descriptives liées aux déplacements ou aux modes de vie...), les indicateurs de progrès (kWh, tonne de CO2, kilos de déchets...) et le cas échéant les valeurs des mesures associées (votre consommation d'énergie, vos déplacements en mobilité douce...). Ces Données sont dites « Données Contexte et Suivi ».
5. Des « Données Personnelles » confidentielles et protégées vous concernant en tant qu'Utilisateur : nom, prénom, adresse postale, adresse email notamment.

A&T se réserve le droit d'imposer des limites raisonnables à l'utilisation des Contenus notamment sur les volumes de Données, l'espace de stockage, la capacité de traitement ou autres. Ces limites sont décrites dans le Service lorsque pertinent pour votre information.

4.2. Y-a-t-il des Contenus confidentiels à protéger ?

En plus de vos Données Personnelles, certaines Données peuvent être confidentielles suivant vos propres décisions, celles du Client Territoire ou du Fournisseur. Dans ce dernier cas, ceux-ci vous communiquent les règles de confidentialité que vous devez alors strictement respecter. La responsabilité d'A&T ne peut être engagée en cas de manquement à ces règles et principes.

4.3. Y-a-t-il des règles d'utilisation des Contenus ?

Dans le Service, vous avez la possibilité d'interagir entre vous par l'intermédiaire de publications et de fonctionnalités comme le Réseau Social privé. Ces interactions sont soumises aux règles de diffusion des présentes CGU. Il est notamment interdit de transmettre une adresse électronique (e-mail), une adresse postale, un numéro de téléphone ou un lien vers un site internet en dehors de tout autre finalité nécessaire à la Transition, et à condition d'avoir recueilli une autorisation préalable de la personne concernée. A&T, le Client Territoire et le Fournisseur se réservent le droit de contrôler le contenu des échanges réalisés dans le Service entre les Utilisateurs afin de veiller au respect des présentes CGU. Voir notamment le paragraphe 6 sur le service de modération.

4.4. Tout le monde a-t-il accès à tous les Contenus ?

Non. Le Service permet au Client Territoire ou au Fournisseur de préciser pour un Compte Utilisateur donné le niveau de limitation de l'accès au Contenu. L'Administrateur de Compte est le responsable de l'application d'un niveau d'accès adéquat au Contenu.

4.5. Qui détient la propriété intellectuelle des Contenus ?

Les Données Personnelles appartiennent à leurs Utilisateurs et sont leur entière propriété. Les autres Contenus, comme les Données de Réseau Social, les Données Bases de Connaissances et leurs enrichissements constituent une œuvre collective dont A&T, en tant

qu'investisseur, est notamment l'organisateur et l'agrégateur des Données. A ce titre, ces Contenus du Service sont l'entièvre propriété d'A&T. Néanmoins, à titre exceptionnel, certains Contenus Bases de Connaissances, contractuellement définis avec A&T ou légalement reconnus comme tels, peuvent relever de la propriété du Fournisseur ou du Client Territoire, ou de l'Utilisateur par leur caractère substantiel, qualitatif ou quantitatif : ils font alors dans le Service l'objet d'une protection et d'une mention de droit d'auteur au nom de l'Utilisateur concerné ou de la personne morale concernée. Certaines Données de Contexte et Suivi, dans le cas où elles tombent sous la qualification de Données Personnelles, seront alors soumises au régime juridique applicable aux Données Personnelles, conformément au respect des normes légales et réglementaires en vigueur.

4.6. Comment puis-je notifier une contrefaçon de droit d'auteur ?

Vous avez la possibilité de notifier la violation constatée ou supposée d'un droit d'auteur à l'adresse de l'Assistance. Le Fournisseur engagera ses meilleurs efforts afin de remédier à cette violation.

4.7. Quelles sont les règles de responsabilité applicables aux Contenus, et les règles générales notamment applicables à leurs modifications et à leur publication ?

A&T promeut une économie de partage, y compris des Contenus « Connaissances de Transition ». A&T est responsable des Contenus Bases de Connaissances qu'il a créés, générés et publiés, dits « Partagés », qui sont les Contenus génériques d'A&T. A&T les a mis à disposition du Client Territoire et du Fournisseur. Le Client Territoire et le Fournisseur portent la responsabilité de l'utilisation de ces Contenus : le Client Territoire et le Fournisseur, et leurs Administrateurs sont responsables des modifications et des adaptations de ces Contenus Bases de Connaissances Partagés. Le Client Territoire et le Fournisseur supportent ainsi tous les risques inhérents à l'utilisation de ces Contenus génériques modifiés et/ou publiés, y compris tout risque basé sur leur exactitude, leur exhaustivité, leur utilité et leur caractère licite et conforme notamment aux présentes CGU. Ils sont également responsables de tous les autres Contenus qu'ils proposent directement, qu'ils soient créés, générés, publiés de façon confidentielle ou non dans le Service, et notamment des services et offres de Prestataires.

Les Contenus proposés par tout Prestataire de services habilité sont mis à disposition par ce dernier dans le Service sous l'entièvre responsabilité du Prestataire concerné, sous contrôle du Client Territoire et du Fournisseur, de même que l'Utilisateur qui souscrit à ces offres et services le fait sous sa propre responsabilité. A&T, en tant qu'architecte, organisateur et agrégateur des Contenus de Bases de Connaissances décline toute forme de responsabilité quant aux Services et offres proposés et quant à leur souscription, et notamment quant à la conséquence de leur souscription par tout Utilisateur.

Vous êtes en tant qu'Utilisateur responsable de la bonne utilisation des Contenus, utilisation qui doit être faite dans les limites de l'objet et du périmètre du Service. Vous êtes aussi responsable des Contenus que vous modifiez ou publiez vous-même : voir le paragraphe 7.

Tout Utilisateur répondant à la définition du paragraphe 10 est amené à publier des Contenus dans le Service. Vous êtes en tant qu'Utilisateur responsable des Contenus que vous publiez ou modifiez. En conséquence, vous déclarez et gardez respectivement :

- disposer de tous les droits notamment de propriété intellectuelle et des autorisations préalables nécessaires à la publication et à la diffusion de vos Contenus,
- afin de faciliter le déploiement de la Transition à travers le Service, céder à A&T (à l'exception de vos Données Personnelles et des exceptions prévues au paragraphe 4.5) la totalité des droits patrimoniaux que vous détenez sur les Contenus que vous publiez ou partagez, cette cession se faisant à titre exclusif, pour le monde entier et pour toute la durée légale de protection de l'œuvre par le droit d'auteur, ainsi notamment par tout procédé et tout support : le droit de représentation, d'utilisation, de commercialisation, de distribution, d'exploitation, de reproduction, de modification, d'adaptation, de traduction, de publication, d'affichage, et d'exécution,
- que le Contenu que vous publiez est conforme à toutes les lois, obligations fiscales, règles et réglementations pouvant s'appliquer, qu'il ne contient pas des éléments de texte (mots, expressions, phrases, etc.) qui sembleraient contraires aux bonnes mœurs, à l'esprit de la publication, ou susceptible de troubler ou choquer les autres Utilisateurs, et qu'il correspond à l'objet du Service, à savoir la Transition, et à son périmètre.

5. Quelles sont les politiques de protection et de gestion des Données ?

Le Fournisseur, le Client Territoire et vous-même, vous engagez à être en conformité avec la législation dans l'utilisation qu'à votre niveau, vous faites du Service. Vous vous engagez à ne pas utiliser le Service pour le stockage de Données non conformes à la législation en vigueur. Chacun fait son affaire de se conformer à l'ensemble des exigences légales et réglementaires qui lui incombent relatives à la protection des Données Personnelles.

5.1. Quelle est la réglementation qui s'applique à la sécurité et la protection des Données Personnelles ?

A&T respecte les obligations qui lui incombent en vertu de la réglementation applicable en matière de protection des données, et notamment prend toutes les mesures techniques et organisationnelles utiles afin de préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données à caractère personnel. Les auteurs disposent d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des Données qui les concernent. Le Client Territoire, le Fournisseur et vous-même, vous engagez à prendre toutes précautions utiles afin de préserver la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles traitées ou communiquées par l'intermédiaire du Service, notamment de les protéger contre toute destruction accidentelle ou illicite, perte accidentelle, altération, diffusion ou accès non autorisés, et plus généralement contre toute forme de traitement illégal ou illicite ou communication à des personnes non autorisées.

5.2. Où sont localisées les Données ?

L'intégralité des Données sont stockées de manière sécurisée dans des infrastructures localisées en Union Européenne, et actuellement en totalité en Suisse.

5.3. Qu'est-ce que la réversibilité des Données ?

A&T s'engage à utiliser un système de sauvegarde et de réversibilité des Données dans le respect des dispositions du Contrat de Licence SaaS qu'il a conclu avec le Licencié. En cas de négligence ou d'erreur de manipulation de la part du Client Territoire, du Fournisseur ou de votre propre fait, et sous réserve de faisabilité technique, une restauration des Données est possible depuis les systèmes de sauvegarde des Données d'A&T à une date antérieure jusqu'à douze mois. Cette opération est facturée en sus par A&T.

5.4. Mes Données Personnelles sont-elles conservées après l'arrêt de l'usage de mon Compte ?

A&T s'engage à ne pas conserver les Données Personnelles au-delà de la durée de conservation fixée dans le Contrat de Licence SaaS.

5.5. Les Données peuvent-elles être auditées par un tiers ?

Oui, en cas de demande d'information, d'audit ou de contrôle qui pourrait être adressée à A&T, au Fournisseur et au Client Territoire par un tiers habilité, ceux-ci s'engagent à coopérer entre eux et le cas échéant avec les autorités de protection des Données Personnelles qui en formuleraient la demande. En cas de requête provenant d'une autorité administrative ou judiciaire reçue par A&T, le Fournisseur ou le Client Territoire, chacun s'engage à en informer immédiatement les autres et à coopérer à l'effet de cette requête.

5.6. Comment s'engage-t-on dans la protection et la sécurité des Données ?

Le Client Territoire, le Fournisseur et vous-même vous assurez de procéder à toutes les mesures nécessaires pour garantir la sécurité des identifiants, des mots de passe et des Données stockées sur le Service, et la pérennité de celles-ci. A&T sera informé par le Client Territoire, le Fournisseur, et par vous-même en contactant l'Assistance, en cas d'évènement à même de signifier une attaque, ou une tentative, ou une faille qui pourrait avoir une incidence sur la sécurité d'exploitation du Service. Le Client Territoire et le Fournisseur doivent le faire au plus tard dans les quarante-huit (48) heures après la découverte de la faille de sécurité ou suivant réception d'une plainte. A&T corrigera ou fera corriger à ses frais et charges toute éventuelle faille de sécurité concernant la confidentialité et la sécurité des Données Personnelles, révélés par l'intermédiaire de tests d'intrusion ou autrement, s'il s'avérait qu'elle était effectivement liée à un manquement de sa part dans ses obligations.

5.7. Comment participe-t-on et s'engage-t-on dans le respect de la confidentialité des Données ?

Le Client Territoire, le Fournisseur et vous-même, vous engagez à totalement respecter les informations confidentielles signalées comme telles et enregistrées sur le Service. Vous vous engagez à ne pas divulguer volontairement d'informations sensibles à des tiers. En cas de doute pour une opération ou une information donnée, vous devez contacter l'Assistance, chargée de vous apporter la bonne réponse.

5.8. Comment les Données peuvent-elles être utilisées à des fins commerciales ?

A&T, le Fournisseur et le Client Territoire s'engagent à ne pas collecter de Données à des fins commerciales. A&T peut néanmoins procéder à des analyses dépersonnalisées, segmentées, cumulées ou statistiques sur toutes les Données du Service à fin de l'améliorer. A&T, le Fournisseur et le Client Territoire s'interdisent d'utiliser pour leur compte ou pour le compte de tiers, les Données Personnelles dont ils pourraient avoir connaissance concernant les Utilisateurs. Ils s'interdisent également d'effectuer ou de faire effectuer tout transfert de Données Personnelles vers des pays tiers hors des pays membres de l'Espace Economique Européen, ou qui n'auraient pas conclu d'accord avec un pays membre de l'Espace Economique Européen, sauf accord formel préalable entre A&T et le Fournisseur. Dans le cas d'un accord formel, ces derniers s'engagent à en justifier auprès de toute autorité de protection des Données Personnelles qui en ferait la demande.

6. Comment le Service est-il évalué et modéré ?

6.1. Vos évaluations et retours d'expérience.

Toute suggestion d'amélioration du Service est fortement recommandée.

Vous êtes invité et encouragé à faire part de vos retours d'expérience, commentaires, et suggestions afin que le Fournisseur et A&T améliorent la Solution et le Service, en contactant l'Assistance ou en répondant aux propositions de collecte de votre retour d'expérience. Merci par avance !

6.2. Le Service est-il « modéré » ?

Oui. La Solution met à disposition un ensemble de fonctionnalités afin de faciliter la modération des Contenus par le Fournisseur. Votre Fournisseur et le Client Territoire mettent en œuvre une procédure de contrôle à l'aide de ces outils de modération du Contenu concernant les éléments entrés dans le Service. Il est de la responsabilité du Client Territoire ou du Fournisseur de modérer correctement les Contenus, et de la vôtre de respecter les bonnes pratiques et les interdictions légales et contractuelles de publication. A&T, et par délégation le Client Territoire et le Fournisseur, demeurent libres à tout moment de modifier, de refuser ou de supprimer un Contenu ou un Compte Utilisateur sans préavis, ni indemnité, ni droit à remboursement, notamment si ce Contenu contrevient aux règles légales, aux présentes CGU et/ou est susceptible de porter atteinte aux droits d'un tiers.

6.3. Comment les abus ou les mauvaises conduites sont notifiés ?

Vous avez la faculté et vous êtes encouragé à signaler à l'Assistance un contenu abusif ou une mauvaise conduite dans le Service. Merci !

7. Quelles sont les restrictions ou les interdictions dans l'utilisation du Service ?

Il est interdit de :

- a. poster, télécharger, publier, soumettre tout Contenu qui : (i) contrefait, détourne ou viole un brevet, un droit d'auteur, une marque, un secret de fabrique, un droit moral ou tout autre droit de propriété intellectuelle, le droit à l'image ou à la vie privée d'un tiers, (ii) porte atteinte ou encourage toute conduite qui enfreindrait toute loi ou réglementation applicable ou qui entraînerait une responsabilité civile ; (iii) est frauduleux, faux ou trompeur ; (iv) est diffamatoire, obscène, pornographique, vulgaire ou choquant ; (v) incite à la discrimination, au fanatisme, au racisme, à la haine, au harcèlement ou aux exactions contre un individu ou un groupe ; (vi) est violent ou menaçant ou fait la promotion de la violence ou d'actes menaçants à l'encontre de toute autre personne ; ou (vii) encourage les activités ou l'usage de substances illégales ou dangereuses,
- b. diffuser un Contenu faisant appel à des dons d'argent ou à des tiers privés sauf si strictement gérés par le Client Territoire ou le Fournisseur sous leur responsabilité et pour favoriser la Transition durable,
- c. diffuser un Contenu à caractère politique, religieux, de proposer des services de voyance, medium, astrologie, cartomancie ou hypnose,
- d. proposer des services à caractères sexuel,
- e. copier, stocker, ou accéder de toute autre manière aux informations contenues dans le Service à des fins non expressément permises par les présentes,
- f. porter atteinte aux droits d'une personne physique ou morale, y compris notamment, ses droits de propriété intellectuelle, à la vie privée, à l'image ou contractuels,
- g. contacter un Utilisateur dans un autre but qu'un échange lié à la Transition,
- h. porter atteinte à ou endommager le Service, y compris notamment en utilisant des virus, des robots d'annulation, des chevaux de Troie, des codes malveillants, des attaques par requêtes Ping, des attaques par déni de service, des usurpations d'adresse IP ou de paquets, des routages ou informations d'adresse électroniques falsifiés ou des méthodes ou technologies similaires,

- i. utiliser la Solution pour transmettre, distribuer, publier ou soumettre toute information concernant une autre personne physique ou morale, y compris notamment, des photographies de tiers sans leur consentement ou des coordonnées personnelles,
- j. utiliser la Solution pour distribuer des courriers électroniques non sollicités (« spam ») ou des publicités sans l'accord préalable d'A&T, du Fournisseur et/ou du Client Territoire,
- k. « traquer » ou harceler tout autre Utilisateur. Ou encore collecter ou stocker toute Donnée à caractère personnel appartenant à un autre Utilisateur sans avoir recueilli son consentement express,
- l. usurper l'identité de toute personne physique ou morale, falsifier tout document ou faire de fausses déclarations,
- m. récupérer systématiquement des Données ou autre Contenu dans ou auprès du Service pour créer ou compiler, directement ou indirectement, en un seul ou plusieurs téléchargements, une collection, une compilation, une base de Données, un répertoire ou autre regroupement similaire, manuellement, à l'aide de robots ou autrement,
- n. utiliser, afficher, copier ou reproduire le Service ou un ou des éléments individuels du Service, le nom du Service, toute marque, logo ou autre information exclusive d'A&T, ou la mise en page et le concept de toute page ou formulaire contenu sur une page de la Solution, sans le consentement écrit exprès d'A&T,
- o. tenter de sonder, de scanner ou de tester la vulnérabilité de tout système ou réseau du Service ou de déjouer toutes mesures de sécurité ou d'authentification sans y avoir été expressément autorisé par A&T à des fins organisées de test par des ressources dûment autorisées par A&T à cet effet exclusif et temporaire,
- p. inciter, encourager, ou aider toute tierce partie à réaliser les actions précitées.

8. Comment les CGU sont-elles applicables et comment évoluent-elles ?

8.1. Droit de rétractation

Conformément à la loi applicable, aucun délai de rétractation ne peut être appliqué. Ni A&T, ni le Client Territoire, ni le Fournisseur ne procédera à aucun remboursement, même partiel.

8.2. Le Fournisseur et le Client Territoire peuvent-il sous-traiter leur gestion du Service ?

Le Fournisseur du Service A&T et le Client Territoire peuvent choisir de faire sous-traiter tout ou partie de la gestion du Service par une ou plusieurs personnes morales. Dans ce cas ils sont seuls responsables de la bonne application des présentes CGU par leur(s) sous-traitant(s). Tout sous-traitant ainsi concerné est tenu aux mêmes obligations que celles qui lient respectivement le Fournisseur et le Client Territoire dans le cadre de la gestion du Service, et notamment conformément aux exigences d'A&T.

8.3. Comment les CGU évoluent-elles ?

A&T se réserve à tout moment la possibilité de modifier, à sa seule discrétion, les présentes CGU pour toute raison qu'A&T estimera devoir justifier une modification de la version en vigueur. A&T y procède alors par ajout, suppression ou modification de texte. Vous êtes invité à consulter régulièrement les CGU afin de prendre connaissance des changements éventuels effectués afin et de les accepter pour pouvoir poursuivre votre utilisation du Service. Les CGU modifiées sont régulièrement publiées sur le site vous permettant d'accéder au Service, et sont transmises au Fournisseur qui se charge d'en informer les Utilisateurs qui se connectent au Service pour la première fois ou postérieurement à la modification.

8.4. Quel est le droit applicable ?

Les CGU, ainsi que les actes qui en découlent sont régis par le droit suisse. La langue d'interprétation est la langue française. Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU est tenue pour nulle ou sans objet, elle sera réputée non écrite et n'entraînera pas la nullité des autres dispositions.

8.5. Quelle est l'attribution de compétence ?

En cas de litige relatif à l'interprétation et/ou l'application des présentes CGU y compris ses modifications, à défaut de résolution amiable, compétence amiable et compétence expresse sont attribuées au Tribunal d'arrondissement de Lausanne.

9. Enregistrement, dépôt et informations légales du Service

L'exploitant de la Solution A&T Territoire, Action & Transition Sàrl (« A&T »), est une société de prestation de services de droit suisse, enregistrée au Registre du Commerce du Canton de Vaud sous le numéro CHE-458.543.024. La Solution A&T Territoire est proposée en mode SaaS (Software as a Service) sur une Plateforme en ligne qu'elle gère et exploite en direct.

10. Définitions des termes utilisés dans les CGU

Administrateur(s) du Service : une des catégories d'Utilisateurs. Il s'agit du ou des rôles dans le Service qui doivent être assurés par le Fournisseur, le Client Territoire ou le Licencié pour aider à la bonne gestion de l'ensemble du Service pour votre Territoire. L'Administrateur du Service autorise les Comptes Utilisateurs avec leurs identifiants et leurs mots de passe et met en place les éléments nécessaires à votre usage du Service. Il est interdit pour un Administrateur de Service de créer des identifiants et mots de passe qui ne seraient pas liés à l'utilisation contractuelle du Service. Le Fournisseur est responsable de disposer et de mettre à disposition les compétences, le support, la modération, et les informations requises pour vous offrir un Service suffisant, y compris cette fonction d'Administration, ainsi que l'Assistance au Service.

A&T : le porteur de la Solution et du Service A&T Territoire, qui en possède les droits d'usage, qui les enrichit et les délivre aux Clients Territoire.

A&T Territoire : la Solution et le Service distribués par A&T et ses Licenciés, utilisés par le Fournisseur pour installer le Service de Transition, animer ou faire animer un programme de Transition et des parcours opérationnels spécifiques et personnalisables pour un Territoire donné, en mesurer le succès et l'animer.

Assistance : voir « Administrateur du Service ». L'adresse de l'Assistance pour votre Territoire est fournie en introduction des CGU.

Bases de Connaissances : l'ensemble des bonnes pratiques et des actions de Transition, et les offres et services de Prestataires de Transition organisés dans les bases de Données d'A&T Territoire qui regroupent une partie des Contenus du Service.

Client Territoire : la personne morale de droit public ou de droit privé ayant souscrit à un Contrat Client de la Solution A&T Territoire auprès d'A&T ou d'un de ses Licenciés, et pouvant en être le Fournisseur, ou ayant organisé le Service avec une autre personne morale qui assume alors les responsabilités de Fournisseur.

Compte Territoire : le sous domaine du Service A&T Territoire réservé à votre Territoire, constitué de l'ensemble des informations partagées par les Utilisateurs de ce même Compte. Votre propre Compte Utilisateur se situe dans ce sous domaine si vous êtes éligible au Service.

Compte Utilisateur : l'espace de travail numérique, l'accès au Service qui vous est proposé via un identifiant et un mot de passe si vous êtes éligible au Service et que vous avez accepté ces CGU. Votre Compte comprend et organise vos Données Personnelles et vos paramètres d'usage du Service.

Contenu(s) : les Données utilisées dans le Service sont proposées et gérées pour faciliter votre Transition Durable. Voir le paragraphe 4.

Contrat de Licence SaaS : voir « Fournisseur ».

Contrat Client ou Contrat Client Territoire : voir « Client Territoire ».

Données : selon le cas les Données Bases de Connaissances, Réseau Social, Contexte et Suivi, les Données Personnelles, ou les offres et services d'un Prestataire.

Fournisseur : la personne morale de droit public ou de droit privé qui reçoit le droit d'exploiter la Solution et d'y gérer des Contenus pour vous fournir le Service, par l'intermédiaire d'un Contrat de licence SaaS conclu avec A&T ou un de ses Licenciés, et qui vous le délivre en direct en organisant et en assurant le respect des présentes CGU par vous-même ainsi que tous les autres Utilisateurs du Service auquel il est lié.

Habitant : (du Territoire), personne physique qui a son domicile ou sa résidence principale ou secondaire dans le Territoire du Client Territoire.

Licencié A&T : personne morale disposant auprès d'A&T des droits pour négocier la mise en place d'un Service A&T au bénéfice d'un Client Territoire. Le Licencié en accord avec ce Client Territoire peut assurer le rôle de Fournisseur du Service, sinon, le Client Territoire en assure le rôle. Le Licencié A&T peut aussi être appelé « intégrateur ».

Prestataire de services : l'Utilisateur personne physique obligatoirement contractuellement rattachée à une personne morale habilitée par le Fournisseur à utiliser le Service pour proposer des services et des offres aux Utilisateurs (ex : toute entité juridique comme un magasin, une entreprise, une coopérative, une association etc...)

Service : l'utilisation de la Solution A&T Territoire, avec des Contenus idoines et des prestations fournies par le Fournisseur, et permettant à un Client Territoire et aux Utilisateurs de bénéficier du Service. Le Service est réglementé par le Contrat de Licence SaaS en vigueur entre A&T et son Licencié, par le Contrat Client Territoire en vigueur entre A&T ou son Licencié et le Client Territoire, précisant notamment la responsabilité du Fournisseur du Service, et par les présentes CGU. « Service » peut aussi être utilisé pour les produits, prestations et offres proposées par des Prestataires pouvant contribuer à la Transition et à proposer aux Habitants, sous responsabilité du Client Territoire et du Fournisseur.

Solution : le code et les contenus dont les droits sont détenus par A&T, et l'espace numérique exploité par A&T pour l'ensemble des Clients Territoire, et mis à disposition du Fournisseur pour construire et contractualiser le Service à ses Clients Territoire et aux Utilisateurs.

Territoire : le périmètre, la zone géographique couverte par le Service pour ses Habitants, ayant-droits et collaborateurs d'une entité juridique sur ce Territoire et avec ses limites d'utilisation, telle que précisé dans la rubrique d'aide « zone couverte par le Service et ayant-droits » du Service, et pour laquelle le Fournisseur gère et fournit le Service. Voir « Utilisateur ».

Transition : ou « Transition Durable », l'objet, le périmètre et la finalité de la contribution d'A&T Territoire à l'évolution des modes de vie, de l'économie et des pratiques personnelles et professionnelles pour progresser vers un monde durable et des comportements responsables en termes environnementaux et sociaux.

Utilisateur : d'une part la personne physique autorisée qui visite et utilise le Service : Habitant du Territoire, ayant droit du Territoire géré par votre Fournisseur de Service; ou d'autre part la personne physique autorisée qui est obligatoirement contractuellement rattachée à une personne morale habilitée à utiliser le Service, cette personne morale ayant un lien contractuel direct ou indirect avec le Client Territoire, le Fournisseur, le Licencié, ou A&T, à savoir un collaborateur d'une entreprise sise sur ce Territoire (par exemple une personne qui n'est pas un Habitant mais qui travaille dans le Territoire alors qu'elle réside hors du Territoire), un Prestataire de services, ou un Administrateur.

11. Mentions légales

Action & Transition, contact@actionettransition.ch

Société éditrice : Action & Transition, Sàrl au capital de 20 000 CHF, dont le siège social est situé Chemin des Chênes 7, 1135 Denens, Suisse, immatriculée au RC du Canton de Vaud sous le numéro CHE-458.543.024

Directeur de publication : Monsieur Guy Vandebrouck, représentant légal

Hébergeur : Infomaniak Network, SA au capital de 102 000 CHF, dont le siège social est situé rue Eugène-Marziano 25, 1227 Genève, Suisse, immatriculée au RC du Canton de Genève sous le numéro CHE-103.167.648

Serveurs situés en Suisse

Illustrations et pictogrammes : <http://www.freepik.com>

Signalements contenus inappropriés ou illégaux : contact@actionettransition.ch